la **ligue** de l'**enseignement** 

# BULLETIN D'INSCRIPTION - SAISON 2016/2017 D'UN MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AFFILIÉE

Bulletin saisi sur Webaffiligue Oui Non

un avenir par l'éducation populaire

La saison 2016/2017 commence le 1er septembre 2016 et se termine le 31 août 2017

- En communiquant votre adresse email vous recevrez 5 fois par an notre revue «Enjeu, une autre idée du sport».
- Consultez le réglement technique Ufolep précisant les notions d'animateur et d'officiels sportifs.
- (3) Les codes correspondant à vos réponses figurent au verso de ce bulletin
- (4) Veuillez vous reporter au règlement médical 2008 de l'UFOLEP.
- (5) Le certificat médical sera remis au Président de l'association (original ou copie).
- (6) Le nom du médecin sera renseigné si l'association a choisi de contrôler et conserver les certificats médicaux.
- (7) Concerne toutes les activités pratiquées où le certificat médical est obligatoire uniquement à la 1ère délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. Consultez au verso la liste des activités marquées par un (12). Concerne également le cas où le médecin
- mentionne une interdiction de faire de la compétition. Dans les 2 cas, la licence UFOLEP portera la mention «Pas de pratique compétitive».

  (8) La photocopie de votre CASM doit être transmise avec votre demande de licence. Si toutes
- 8) La photocopie de votre CASM doit être transmise avec votre demande de licence. Si toutes les données sont remplies la licence portera la mention «Licence Sport motocycliste».
- (9) Cette information est facultative et soumise au libre consentement de la personne à la communiquer. Elle est recueillie par la Direction Technique Nationale dans le seul but de mieux adapter l'offre sportive proposée au sein des clubs affiliés à l'UFOLEP.
- (10) Veuillez prendre contact avec le président d'association pour connaître les éventuelles garanties directement souscrites par votre association auprès d'APAC Assurances.
- (11) En cas de non acceptation, veuillez barrer le texte et écrire la mention « sans Individuelle Accident » et contacter votre responsable associatif. La date et la signature sont obligatoires.

au verso la liste des activites marquees par un (12). Conc	erne egalement le cas ou le medecin		AN.		
INSCRIPTION N°		MON ASSOCIATION			
Nom :	Madame	N° d'affiliation:			
Prénom :	☐ Monsieur				
Date de naissance :			NT «les Idées en mouvements»		
Lieu de naissance :		□ oui, je m'abonne pour 19,50 € pour 4 numéros			
Adresse :					
		PRATIQUÉES DANS MO	DUCATIVES ET CULTURELLES N ASSOCIATION (3)		
Code Postal : Ville :					
Téléphone :Port	able :	MES ACTIVITÉS I	ISED ET DÉDI SCOLAIDE		
Email <sup>(1)</sup> :		MES ACTIVITÉS USEP ET PÉRI-SCOLAIRE PRATIQUÉES DANS MON ASSOCIATION (3)			
Catégorie socio-professionnelle (3):			☐ Licencié Adulte ✓		
Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP ou l'USEP communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires ? ☐ Oui ☐ Non			□ Animateur USEP		
LICENCE Utolep		S ACTIVITÉS SPOR			
TOUS LES SPORTS AUTREMENT  Dirigeant (non pratiquant - aucune a		TIQUÉES DANS MON ASS	DCIATION		
	Activité principale (3)	et Activités secondaires <sup>(</sup>	(3) :		
☐ Officiel (non pratiquant) (2)	- I I I I				
□ Animateur (pratiquant) (2)	Activité principale (3)	et Activités secondaires (3	<sup>3)</sup> :		
<ul><li>Officiel (pratiquant) (2)</li><li>Sportif (pratiquant)</li></ul>					
Certificat médical (4) (5) : Date	ı I ı ı let N	Nom du médecin <sup>(6)</sup> :			
Est-ce une mutation ? • Non • Oui		sans pratique compétitiv			
Etes-vous licencié d'une autre Fédération?   Non  Oui, précisez :					
Date du CASM Moto (8) Date de surclassement					
et numéro du CASM Moto					
Présentez-vous un handicap (physique		ental) ? 🗖 Non 🗖 Oui 🖲			
INFORMATIONS ASSURANCE DI					
Pour les licenciés UFOLEP de risque R4 (Activités : 24021-Parachutisme - 24022-ULM - 24023-Vol à voile - 24024-Vol libre - 21031-VNM-Jet-ski)	Votre association a souse Adhérents Association qui com	crit auprès de l'APAC prend la garantie « Respor	quants de risques R1, R2, R3, R5 ou R6 une assurance collective Multirisque nsabilité Civile » obligatoire. On Accident »		
Je prends note que ma licence ne procure aucune assurance, qu'il s'agisse de	l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie « Individuelle Accident ».  J'accepte les conditions de cette garantie « Individuelle Accident » de base (11) dont la notice				
garanties en Responsabilité Civile comme de l'Individuelle Accident <sup>(10)</sup> .	d'information de garanties	et de prix m'a été remis	e au préalable,		
Je confirme avoir été informé (conformé-	le				
ment à l'article L. 321-4 du Code du Sport) de l'intérêt à bénéficier de garanties Individuelle Accident couvrant les dommages corporels					
auxquels la pratique sportive peut m'exposer.	Pour les licenciés UFOLEP de risques R5 ou R6 : DATE ET SIGNAȚURE OBLIGATOIRE				
DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE  DU LICENCIÉ R4  (ou si mineur, du représentant légal)	Je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.				
(CE S	Attention: les licenciés rés disposent d'aucune garantie dar				

## LICENCE PROVISOIRE UFOLEP

Attention : **cette licence provisoire 2016/2017 est valable 3 mois** à compter de la date d'homologation : après cette date. le licencié doit présenter sa licence définitive.

No/Nom de l'association :	Activités :	00	Valable uniquement avec
Nom/Prénom :			cachet et la signature du D
Date de naissance :		4	Date d'homologation :

Valable uniquement avec la date d'homologation, le cachet et la signature du Délégué départemental UFOLEP)

# LES ACTIVITES CULTURELLES ET EDUCATIVES PRATIQUÉES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

- □ 9990-Promotion des valeurs de la Ligue □ 9991-Engagement militant question de société
- 9999-Activités statutaires

#### CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

- □ 01-Agriculteur exploitant
  □ 05-Artisan, commerçant et chef d'entreprise
  □ 09-Cadre et profession intellectuelle supérieure
- 06-Employé
- 07-Enseignant
- □ 03-Etudiant
  □ 13-Ouvrier
  □ 14-Profession intermédiaire
  □ 11-Retraité
- 04-Sans activité professionnelle

### REFLEXIONS-DEBATS-DEFENSE DES DROITS

- □ 3100-Conférences débats
  □ 3101-Université populaire
  □ 3102-Groupe d'étude ou de recherche
  □ 3103-Droits de l'Enfant
  □ 3103-Droits de l'Enfant

- 3105-Lutte contre les discriminations
- 3106-Lutte contre le racisme
- □ 3107-Education à la paix □ 3108-Autres : précisez □ 3109-Cercles Condorcet

#### FORMATION

- 3200-Formation professionnelle 3201-Insertion sociale 3202-Formation des enseignants
- 3203-Formation des bénévoles 3204-Formation BAFA - BAFD
- □ 3205-BP JEPS
  □ 3206-Formation aux métiers de l'animation
  □ 3207-Alphabétisation
- 3208-Illettrisme

- ☐ 3209-Inettrishie
  ☐ 3209-Réseau d'échanges et de savoirs
  ☐ 3210-Formation des animateurs
  ☐ 3211-DEFA DEJEPS

■ 3212-Formation professionnelle sport

# **ARTS ET CULTURE,** Spectacle vivant ☐ 3500-Diffusion / Création

- □ 3501-Education artistique, médiation
- □ 3502-Arts du cirque, Arts de la rue □ 3503-Théâtre □ 3504-Chant choral □ 3505-Musique

- □ 35051-Musique traditionnelle □ 35052-Musique acoustique □ 35053-Musique actuelle
- □ 35054-Cours de musique □ 35055-Cours de solfège

- □ 35055-Guitare □ 35057-Accordéon □ 35058-Piano □ 35057-Danses classiques et traditionnelles ■ 3508-Danses modernes et contemporaines
- 3509-Danses urbaines

#### ARTS ET CULTURE, Livre, lecture, écriture

- 3521-Médiation
- ☐ 3521-Mediation ☐ 3522-Pratique amateur ☐ 3524-Technique du livre ☐ 3525-Calligraphie
- □ 3526-Métier de l'imprimerie

#### ARTS ET CULTURE, Arts visuels et appliqués

- 3530-Diffusion
- 3531-Education, Médiation
- 3534-Photographie
- □ 3535-Mode
- ARTS ET CULTURE, Arts appliqués, arts décoratifs

  ☐ 3536-Art floral

- □ 3537-Forme et couleur □ 3538-Atelier d'art □ 35905-Travaux manuels □ 35906-Patchwork
- 35907-Scrapbooking
- □ 35907-Scrapbooking □ 35908-Loisirs créatifs □ 35909-Broderie □ 35910-Peinture □ 35911-Couture □ 35912-Poterie

- □ 35916-Tapisserie □ 35917-Décoration

#### Culture scientifique et technique

- □ 3550-Club, atelier de pratique
  □ 3551-Sensibilisation, éducation, médiation
  □ 3552-Informatique
- 3553-Astronomie

- Culture et patrimoine

  ☐ 3560-Echanges interculturels
  ☐ 3561-Cultures régionales
- □ 3562-Cultures du monde □ 3563-Promotion, valorisation du patrimoine
- □ 3564-Chantiers de rénovation

#### Action culturelle tous champs artistiques

- □ 3570-Diffusion
- 3571-Education, médiation
- 3572-Pratique amateur 3573-Organisation d'évènement 3574-Echanges intergénérationels
- 3575-Expositions

# AUTRES ACTIVITES CULTURELLES ☐ 35913-Cuisine ☐ 35914-Oenologie

- 35915-Gastronomie
- 35901-Jeux de sociétés

- □ 35904-Ludothèque □ 35918-Relaxation □ 35919-Apprentissage de la langue
- 35920-Anglais
- □ 35921-Espagnol

## INTERNATIONAL

- INTERNATIONAL

  □ 3600-Actions de solidarité nord sud

  □ 3601-Activités européennes Programmes
  de coopération européens
  □ 3610-Activités européennes Fonds structurels
  □ 3602-Echanges franco-allemands
  □ 3603-Education au développement
  □ 3604-Rencontres internationales de jeunes

- □ 3605-Rencontres sportives
  □ 3606-Chantiers internationaux
  □ 3607-Voyages éducatifs internationaux

- 3608-Voyages solidaires □ 3609-Tourisme solidaire

#### **ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

- □ 3801-Défense, lobby□ 3802-Chantiers environnement

- □ 3803-Education à l'environnement
  □ 3804-Protection de la nature
  □ 3805-Promotion du commerce équitable
  □ 3806-Autre développement durable

#### **ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES**

- □ 3900-Ateliers relais
  □ 3901-Classes relais
  □ 3902-Internats (relais ou de réussite éducative)
- 3903-Animation péri-scolaire
   3904-Radio scolaire / Journaux scolaires
   3906-Accompagnement à la scolarité
   3907-Lire et Faire Lire
   3908-Formation des délégués élèves

- □ 3909-Restauration d'enfants et de jeunes
- ☐ 3910-Garderie scolaire ☐ 3911-Travail avec les familles

#### **LES ACTIVITES** SPORTIVES UFOLEP PRATIQUÉES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

### SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 1

- SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 1
  □ 22001-Billard (12)
  □ 24001-Boomerang (12)
  □ 24002-Bowling (12)
  □ 24002-Cerf-volant (12)
  □ 22021-Crocquet (12)
  □ 22021-Crocquet (12)
  □ 22021-Autre danse (urbaine, classique,...) (12)
  □ 22022-Double Dutch (12)
  □ 29201-Ecole du sport labellisée activités R1 (12-13)
  □ 2023 Eveil corporel (12)
  □ 22024-Football de table (12)

- □ 22023 Eveil corporei (12)
  □ 22024-Football de table (12)
  □ 26004-Golf et activités golfiques (12)
  □ 22003-Gymnastique d'entretien (APE) (12)
  □ 22005-Jogging (12)
  □ 22025-Marche nordique (12)

- □ 22025-Marche nordique (12)
  □ 22010-Match d'improvisation théâtrale (12)
  □ 24010-Modélisme aérien (- 25 Kg) (12)
  □ 24013-Modélisme naval (12)
  □ 24013-Modélisme roulant (12)
  □ 24013-Modélisme roulant (12)
  □ 24014-Musculation
  □ 22026-Pêčhe (12)
  □ 27007-Pétanque (12)
  □ 29110-Plurisport Activités R1 (12-23)
  □ 22008-Randonnées pédestres (12)
  □ 22008-Sophrologie (12)
  □ 23001-Sports collectifs locaux ou traditionnels
  □ 33015-Tai -Chi-Chuan (12)
  □ 22007-Yoga Qi-Gong Gymastiques douces (12)

SPORTS COLLECTIFS UFOLEP -Risque 2

Nature des garanties

Prothèse dentaire

de 1 à 50%

de 51 à 100%

Décès par accident

Frais de soins accident

Invalidité permanente :

Lunettes de vue et lentilles

Prestations complémentaire

Tarifs pratiquant 2016/2017

- □ 25001-Base-ball □ 25002-Basket ball
- □ 29200-Ecole du sport labellisée activités R2 (12-14) □ 26040-Flag
  □ 25015-Floorball
  □ 25003-Football
  □ 25004-Futsal

- □ 25005-Hand-ball
- 25006-Hockey sur gazon 25007-Hockey sur glace 25008-Inter-cross 25014-Kin-ball
- 25009-Korfbal ■ 29120-Plurisport - Activités R2 (23)

- □ 29120-Plurisport Activités R2 (23)
  □ 25010-Rugby
  □ 26041-Speed ball
  □ 26001-Sports collectifs locaux ou traditionnels
  □ 26036-Street Hockey
  □ 26037-Tchoukball
- □ 25012-Volley ball □ 25013-Water-polo
- SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP-Risque 2
- □ 26030-Accro-Basket □ 23011-Aïkido
- 26031-Arbalète
- 27001-Arts du cirque 27002-Athlétisme 21001-Activités aquatiques d'entretien (12)
- 23013-Autres arts martiaux ■ 27003-Badminton

- 1 27003-Badminton J 23020-Boxe éducative I 23021-Boxe française I 26032-Calisse à savon I 22027-Canne de combat I 21020-Canoë-kayak J 23014-Capoïera (12) I 21011-Char à voile I 27020-Course d'orientation I 27021-Course hors stade I 26033-Echasse urbaine J 26020-Epreuves combinées
- 26033-Echasse urbaine26020-Epreuves combinées / raid

458 € pour les licenciés UFOLEP

30.490 € x taux

1.470 € x taux > 50 Maximum 60.980 €

6.098 €

7.623 € pour les licenciés UFOLEP

1,17€

multi-activités (15)

26003-Escalade-Grimpe arbre
27005-Escrime
27030-Gymnastique artistique

- 28020-Ski alnin

- 27009-Tennis de table

## 26039-Viet Vo Dao □ 21012-Voile □ 21010-Autres activités nautiques non motorisées

- SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 3

- 26021-Epreuves combinées (sans activités

- □ 27006-Haltérophilie force athlétique □ 21030-Ski nautique
- □ 27006-Halteropnine rorce c
  □ 23010-Judo
  □ 26034-Ju Jitsu
  □ 23012-Karaté
  □ 29045-Marche aquatique
  □ 26035-Luttes traditionnelles
  □ 27022-Marche sportive

- ☐ 27022-Matche sportive☐ 21002-Natation☐ 26005-Patinage sur glace☐ 28003-Roller☐ 2800
- □ 27014-Sarbacane□ 28005-Skate
- 2802-5ki alpin 28021-5ki de fond de randonnée 26002-Sports locaux ou traditionnels 27013-Squash 28022-Surf et autres activités neige 27008-Tennis

- □ 27009-lennis de table
  □ 27010-Tir
  □ 27011-Tir à l'arc
  □ 26038-Trottinette
  □ 27032-Trampoline

- □ 29042-Accrobranche
  □ 28010-Alpinisme et escalade sur glace
  □ 29043-Biathlon
  □ 29044-Canyoning
- □ 28001-Epreuves combinees (sans activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités □ 28001-Equitation □ 29039-Parkour (16) □ 21022-Plongée sous-marine □ 29040-Rafting □ 28002-Randonnées équestres

■24021-Parachutisme

- SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 4 (sans garanties d'assurances. Prendre contact avec la Délégation Départementale APAC)
- □24021-Paracritusi □24022-ULM □24023-Vol à voile □24024-Vol libre ■21031-VNM-Jet-ski
- SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 5

- SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 5

  □ 26010-Duathlon-triathlon-bike and run
  □ 26011-Cyclo Bicross
  □ 26012-Cyclo Cyclosport
  □ 26013-Cyclo Cyclotourisme
  □ 26015-Cyclo Vélo-trial-Bike trial
  □ 29037-Cyclo Dirt
  □ 26014-Cyclo VTT en compétition
  □ 29046-Cyclo VTT randonnées (21)
  □ 26022-Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités

- SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 6

- SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 6

  □ 29001-Auto Ecole d'initiation à la conduite et de pilotage de 12 à 18 ans

  □ 29020-Auto Kart-cross
  □ 29021-Auto Karting piste
  □ 29004-Auto Poursuite sur terre
  □ 29005-Auto Poursuite sur terre
  □ 29005-Auto Trial 4x4
  □ 29007-Auto Randonnées loisirs 4x4
  □ 29007-Auto Enduro
  □ 29033-Moto Enduro
  □ 29034-Moto Moto-cross (18)
  □ 29036-Moto Moto-cross (18)
  □ 29030-Moto Ecole de conduite (19)
  □ 29036-Moto Randonnées loisirs (20)
- □ 27005 Escrime
  □ 27030-Gymnastique artistique
  □ 27031-Gymnastique rythmique sportive ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT 2016/2017 (Votre association dispose de notices individuelles précisant les tarifs et les conditions de souscription) Plafond Plafond Garanties de base CIP option 1 CIP Option 2 CIP Option 3 (22) 7.623 € 7.623 € 7.623 € 7.623 € 336 € / dent 336 € / dent 336 € / dent 336 € / dent 610 € 610 € 610 € 610 € 1.525 €

76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50<sup>o</sup> Maximum 152.450 €

30.490 € + 7.623 € au conjoint + 3.812 € par enfant à charge

(capital total maximum de 60.980 €)

37,04 €

- Activités où le certificat médical est obligatoire uniquement à la
- (12) Activités où le certificat médical est obligatoire uniquement à la 1ère délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. La licence portera la mention «Pas de pratique compétitive».
  (13) Les activités doivent se limiter à celles de risque 1 (R1), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 2 (R2), 3 (R3), 4 (R4), 5(R5), 6 (R6), elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...).
  (14) Les activités doivent se limiter à celles de risque 2 (R2), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5), 6 (R6), elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...).
  (15) Sans les activités relevant du risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ou 6 (R6).
  (16) Cf. règlement technique UFOLEP.

76.225 € x taux

228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €

15.245 €

25,04 €

- (17) Vitesse, endurance, 50 A Galet.
  (18) Course sur prairie, endurance tout terrain, 50cc, quad.
  (19) Pour les licenciés à partir de 6 ans en préparation du CASM ou en perfectionnement hors compétition
  (20) Dispensé du CASM mais permis de conduire obligatoire sur voie publique.
  (21) pratique ne donnant pas lieu à la délivrance d'une carte compétiteur VTT, à une activité chronométrée ou à un classement
  (22) L'option 3 est réservée aux mineurs n'exerçant pas une activité salariée et aux étudiants fiscalement à charge de leurs parents.
  (23) En choisissant le code «Plurisport », le licencié ne peut pratiquer que les activités déclarées par son association et qui apparaissent sur sa licence UFOLEP.
  - INFORMATION CNIL

76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50%

Maximum 152.450 €

7.623 € pour les licenciés UFOLEP

23,04 €

La Ligue de l'enseignement déclare ses fichiers de membres et d'associations affiliées à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Veuillez vous adresser à votre association ou vous connecter sur www.affiligue.org